

Contribution de la commission énergie à la réunion des commissions du 3 octobre 2024

Il semble important, au regard de la reprise des projets de production d'électricité nucléaire dans le monde, de relancer les études sur les surgénérateurs. Cela avait été déjà entamé par A. Chassaigne lorsqu'il avait interpellé l'Opecst il y a qq années. A l'échelle d'une cinquantaine d'années, le problème d'approvisionnement en uranium pourrait devenir critique plus rapidement que prévu. Or le surgénérateur Astrid a été abandonné sous prétexte que la pénurie d'uranium n'était pas encore visible. **C'est dans ce sens, que le plan climat ne doit surtout pas évacuer la 4^{ème} génération.**

Si nous avons réussi à porter les enjeux énergétiques dans la campagne européenne en nous différenciant sur le mix nucléaire et ENR, il est nécessaire d'aller plus loin. Dire que nous sommes pour la production d'origine nucléaire n'est pas suffisant car d'autres forces politiques comme le RN défendent l'électronucléaire également tout comme l'hydroélectricité par le dépôt d'une PPL qu'ils viennent de déposer pour passer d'un régime de concession à d'autorisation. La direction d'EDF partage cette modification. **Quelle position prendrons nous ?**

Il nous semble qu'il faut faire de la politique en portant des propositions différenciées qui permettent de nous placer résolument sur le terrain de la lutte contre un système (capitaliste) quand on évoque les enjeux du développement de telle ou telle technologie de production d'énergie.

N'oublions pas que la réussite du plan Messmer a été étroitement liée aux atouts de l'époque : de 1945 à la fin des années 60, la France a accumulé, notamment avec le CEA, un important potentiel scientifique, technique et humain et possède une solide expertise nucléaire. Au moment de l'engagement du « plan Messmer », le pays aligne un puissant complexe industriel autour de Creusot-Loire et Framatome pour la fabrication des composants de l'îlot nucléaire (chaudière, générateurs de vapeur...), du CEA et de sa filiale Cogema pour le cycle du combustible, de la CGE – par le biais d'Alstom – pour la turbine générant le courant. Et au cœur de ce système les compétences d'ensemblier d'un puissant service public, EDF, qui conçoit, construit et exploite les centrales puis distribue et commercialise les KWh. Recherche, industrie, service public... tout cela a été mis en cause par des décennies de politique libérale.

Tirons en les leçons : La libéralisation de l'énergie et le court-termisme associé ont fragilisé notre pays. Les alertes actuelles sur les risques de délestage sont la démonstration que notre système énergétique, pourtant réputé comme l'un des plus performants au monde, a été rendu incapable de faire face aux crises énergétiques et environnementales. **Le retour à la raison doit l'emporter.**

Oui il faut relancer le nucléaire ! Mais cela n'a de sens et n'est possible qu'à condition de s'en donner les moyens :

Nous avons besoin tout à la fois d'investir dans la recherche aujourd'hui étouffée par une politique d'austérité et de retrouver une réelle maîtrise publique du secteur de l'énergie notamment par la mise en œuvre **d'un grand pôle public de l'énergie**. N'oublions pas que tout d'abord l'énergie n'est pas que l'électricité mais que l'électronucléaire peut fonctionner qu'avec un tissu industriel composé de milliers de PME TPE avec plus de 220 000 emplois.

La perte du marché de construction de la centrale nucléaire en République tchèque par EDF doit nous interroger sur sa capacité à être au rendez-vous pour la construction des EPR 2 en France. Les pertes de compétences sont inquiétantes.

Concernant l'IRSN et l'ASN, avec notamment la création d'un organisme unique, la situation n'avance pas et on va se retrouver à une juxtaposition des deux organisations en raison que l'IRSN continue de s'y opposer. Même s'il y a une fusion administrative, chacun va continuer de travailler cote à cote même si pour « motiver » la fusion, de substantielles augmentations salariales ont été faites de l'ordre de 10% avec effet rétroactif en 2024 pour l'IRSN et une prime sur 3 ans correspondant à 10% du salaire pour les fonctionnaires de l'ASN.

Concernant les SMR, il est clair qu'ils sont vus par le système comme une opportunité pour ouvrir un nouveau marché. Il y a déjà des demandes d'autorisation d'exploitation de SMR formulées à l'ASN par des industriels. Il y a un fort risque de blocage côté ASN compte tenu des questions de sûreté (par exemple sur le démantèlement et le recyclage). De plus leur implantation va se heurter à leur non acceptabilité par les populations.

Nous devons être vigilants sur ce que nous disons sur les SMR alors que notre propre plan climat propose la construction de 20 SMR. Idem sur le fait que d'ici 10 ans, les EPR 2 ne seront pas opérationnels et que nous proposons un fort développement du solaire à hauteur de 7 GW/an.

Enfin, le futur abandon de Nuward interroge sur la perte de maîtrise de leur développement au profit de start-up ou d'industriels.

Cette logique du marché et de la création de start-up est d'ailleurs au cœur de la politique actuelle du pouvoir ; Qu'on en juge ! Alors que les études nationales sur la fusion sont budgétairement asphyxiées, alors que les études sur la surgénération ont été abandonnées (coup de grâce avec l'arrêt d'Astrid après l'arrêt de Creys Malville et l'abandon de toutes les études et essais associés), le gouvernement a lancé, dans le cadre du plan de relance France-Investissement, un appel à projet soutenu financièrement par la BPI (Banque Publique d'Investissement) à hauteur de 500 millions pour la création de start-up dans le domaine des réacteurs innovants dans les domaines de... la fusion et la surgénération !

Et pour que les choses soient bien claires, cet appel à projet précise que "*pour accompagner ces nouveaux acteurs (...) L'État confiera au CEA (...) un rôle clef d'accompagnement et d'expertise scientifique et technique de leurs projets, pour faire bénéficier à ces nouveaux acteurs du patrimoine scientifique riche de la filière nucléaire française.*"

On asphyxie le CEA. On arrose le capital avec l'argent public pour faire le travail qui incombe au CEA. Et on lui cède tout ce qui reste des atouts publics. C'est un véritable abandon et un pillage du service public de la recherche, mais c'est aussi une garantie d'échec, car ces travaux ont besoin de la synergie qui existe entre les diverses unités d'un même organisme de recherche et des années d'études accumulées.

Concernant le prix de l'électricité dans la campagne européenne, nos positionnements n'ont pas été à la hauteur en conditionnant continuellement la sortie du marché européen de l'énergie (ce qui est incompréhensible car il n'existe pas de marché du gaz et du pétrole en Europe) et hausses du prix de l'électricité. Or ce sont les traités de concurrence et privatisation

qui sont en cause. Cette logique a fragilisé le système de tarification français de l'électricité via le Tarif Réglementé de vente (TRVe). Celui-ci est à la seule main du gouvernement français qui a le pouvoir de modifier la loi pour revoir la façon dont il est calculé afin de le désindexer du marché européen de l'électricité. Ce calcul est orchestré par la CRE.

Plus globalement, il est nécessaire que les sujets environnementaux comme tout récemment les méga bassines, d'avoir un débat de fond assez poussé pour y aborder les pour et les contre et aborder les parties économiques et scientifiques des projets. Il est important de construire des éléments de langage envers les communistes.

Notre plan climat PCF qui devait être révisé a pris du retard en raison des différentes séquences électorales. Nous redisons que même s'il aurait dû être mieux débattu avec les commissions, c'est un outil extraordinaire qui permet de dire que les communistes sont sur le terrain des enjeux environnementaux et que nous avons des choses à dire sur le sujet. Il est possible de construire des rencontres avec les différentes commissions pour débattre des approches politiques, économiques et sociales pour la nouvelle version du plan climat. Plus il sera partagé et compris, mieux il sera porté par notre organisation.

Enfin, nous avons engagé un travail intéressant avec les partis communistes espagnols et portugais et le Parti du travail belge qui s'est conclu par un texte commun lors des élections européennes. Il a été publié dans l'Humanité web. Et dans communistes n°995. Des suites sont en cours...

Enfin, ci-après quelques propositions pour améliorer notre fonctionnement.

S'appuyer sur les expériences militantes des membres élus du CN

Elaborer une cartographie des secteurs professionnels pour lesquels les élus du CN sont issus. Savoir s'ils militent dans des associations ou autres. S'appuyer sur eux lorsqu'il y a des initiatives organisées dans leur domaine afin de mieux les impliquer. Cette méthode pourrait aider à mieux organiser les relais dont nous avons besoin.

Pouvoir travailler avec les parlementaires et les élus sur des sujets en particulier

Par exemple dans la commission énergie, il nous est arrivé plusieurs fois de solliciter les parlementaires sur des dossiers. Au cours de l'année 2024, cela a pu se faire sur le dossier de fusion IRSN / ASN. Un travail de qualité a été possible. Et cela permet de ne pas « s'enfermer » uniquement avec les organisations syndicales avec lesquelles nous pouvons avoir des désaccords et cela permet d'élargir les approches.

Avoir la possibilité de rendre compte du travail engagé

Il y a besoin de pouvoir s'adresser et d'interpeller le Conseil national et l'exécutif pour rendre compte du travail mené au sein des commissions et des problématiques et difficultés rencontrées afin de ne pas se sentir isolés. Mais aussi pour arrêter des arbitrages. La rédaction de notes doit être possible. Elle doit obtenir des réponses lorsqu'elles questionnent.

Réunir les animateurs des commissions au moins 2 fois par an.

Elargir nos contacts avec des militants d'autres organisations qu'elles soient syndicales ou associatives.

Il y a besoin de mener des auditions que les commissions pourraient organiser et rendre compte par la rédaction de notes, de comptes rendus. Pour cela, avoir un espace dédié et connu de tous pour donner la possibilité d'avoir accès aux informations des commissions.

Là où cela n'est pas fait, avoir une aide pour réaliser une lettre d'information pour les commissions.